

# Annexe 1 : plan de situation

ID : 069-216902734-20180125-VILLE\_2018DL006-DE

Références cadastrales : feuille 000, section BZ01, parcelle n° 259



## Annexe 2 : emplacement des panneaux

Chemin de  
câble DC



## Annexe 3 : onduleur et col

### **Emplacement de l'onduleur :**

Sur le mur nord de l'école, près du pignon nord-ouest



### **Nouveaux compteurs ENEDIS :**

Implantés sur le mur ouest (figurés par les pointillés) à proximité de l'organe de coupure (figuré en trait plein)



## Annexe 4 : descriptif

Les panneaux photovoltaïques seront de type monocristallin intégrés au bâti en remplacement de la couverture existante (30 modules d'une surface globale d'environ 50 m<sup>2</sup> et une puissance crête potentielle de 9 kW).

La production sera injectée en totalité dans le réseau public de distribution.

Les câbles en courant continu chemineront uniquement en extérieur, essentiellement sur le pignon ouest. Les organes de coupure seront installés sur le muret Sud en limite de propriété et l'onduleur sur le mur Nord à proximité de l'angle Nord-Ouest du bâtiment.

Compte tenu de la quasi absence de masque solaire et de l'orientation de la toiture, le productible annuel attendu par kWc installé est de 1194 kWh, soit un total pour l'installation de **10746 kWh**.